

## FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION SEPTIQUE

Une installation septique est généralement constituée de deux (2) composantes principales permettant le traitement et l'évacuation des eaux usées de la résidence ou du bâtiment :

- une fosse septique étanche;
- un élément épurateur communément appelé champ d'épuration.

### ..... FOSSE SEPTIQUE ..... TRAITEMENT PRIMAIRE

Le rôle de la fosse septique est de séparer les liquides et les solides du flux d'eaux usées et d'en amorcer la décomposition.

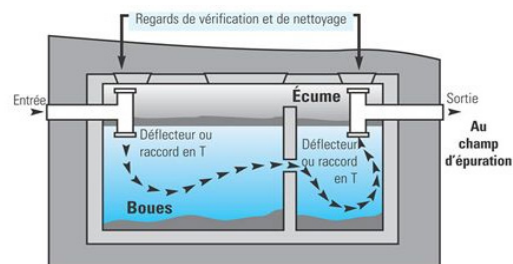


Figure 1: Configuration d'une fosse septique

La fosse septique est composée de deux (2) compartiments. Les eaux usées de la résidence entrent dans le premier compartiment où leur débit est ralenti. Les matières solides denses se déposent au fond et forment les boues tandis que les matières moins denses (huiles et graisses) s'agglutinent en surface pour former l'écume.

Des micro-organismes décomposent une partie de la matière organique présente dans les eaux usées. Ce processus réduit le volume de boues et d'écume. C'est la première étape de purification des eaux usées.

Le mur séparant les deux (2) compartiments empêche l'écume et les boues de se diriger vers le champ d'épuration à condition que leur niveau respectif soit maintenu sous un seuil sécuritaire.

Pas de souci, la Municipalité du Canton d'Orford mesure le contenu des fosses septiques chaque année et prend automatiquement en charge la vidange lorsque la couche d'écume atteint 12 cm d'épaisseur ou lorsque la couche de boues atteint 30 cm d'épaisseur.

Le programme de mesurage permet la vidange de la fosse à une fréquence optimale et l'identification d'une multitude de problèmes, souvent faciles à résoudre. Il est donc important que les couvercles de votre fosse soient accessibles en tout temps.

### ..... CHAMP D'ÉPURATION ..... TRAITEMENT SECONDAIRE

L'eau débarrassée de l'écume et des boues quitte la fosse septique et s'écoule de façon gravitaire vers le champ d'épuration. Une station de pompage est installée lorsque le niveau du champ d'épuration est plus élevé que celui de la fosse septique. L'eau usée est alors distribuée à travers la surface du champ d'épuration qui permet la dispersion dans le sol.

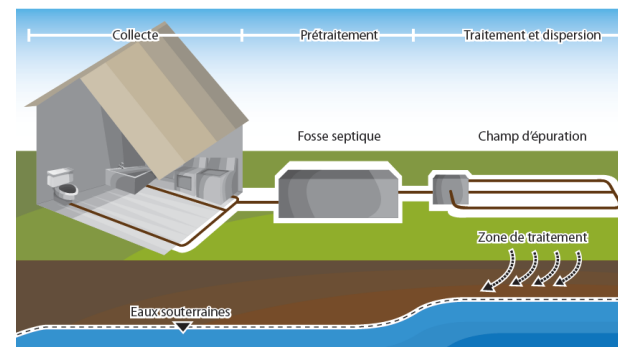


Figure 2 : Champ d'épuration (ROBVQ, 2010)

Les micro-organismes du sol complètent alors la digestion des impuretés et les eaux rejoignent la nappe phréatique. Ces micro-organismes ont besoin d'oxygène pour agir. C'est pourquoi le champ d'épuration doit être placé dans un sol non saturé par les eaux de surface ou de la nappe phréatique. Il ne doit pas non plus être asphalté ou recouvert de structures, d'arbres ou arbustes.

## AUTRES TYPES D'INSTALLATION SEPTIQUE

Votre installation septique peut comporter des composantes différentes de celles mentionnées comme :

- un système de traitement secondaire avancé (STSA);
- une fosse scellée, etc.

N'hésitez pas à contacter la Municipalité ou le fabricant de votre système de traitement avancé, le cas échéant, pour plus de renseignements.

**Orford**  
Naturellement

GUIDE PRATIQUE SUR LA  
PROTECTION ET L'UTILISATION  
DE VOTRE INSTALLATION  
SEPTIQUE

Votre installation septique peut présenter différents problèmes reliés au vieillissement, au colmatage du champ ou à un mauvais entretien de la fosse. Voici certains signes qui peuvent indiquer un mauvais fonctionnement de votre installation septique :

- l’eau s’évacue plus lentement dans les conduites (toilette, évier, lavabo);
- une odeur d’égout se dégage des conduites et des fossés;
- le niveau d’eau dans la fosse septique est plus bas ou plus élevé que celui de la conduite de sortie;
- un liquide gris ou noir apparaît à la surface de votre terrain;
- le gazon recouvrant le champ d’épuration est exceptionnellement vert et spongieux;
- l’analyse de l’eau de votre puits ou de celui du voisin révèle une contamination bactériologique.

(Tiré du guide sur les installations septiques de la Ville de Sherbrooke)



Si vous observez de tels signes, il faut en informer la Municipalité pour valider la démarche d’identification du problème et s’il est nécessaire d’obtenir un permis préalable à la réalisation de travaux correcteurs. Un soutien technique peut être offert dans le cas de problématiques courantes. À noter qu’il est interdit de laisser perdurer une situation de contamination à l’environnement.

### ACCESSIBILITÉ DES COUVERCLES

Pour faciliter l’exécution du programme de mesurage, il est exigé de laisser les couvercles de votre fosse septique accessibles en tout temps et de prévoir un dégagement minimal de 15 cm autour des couvercles :



Figure 3 :  
Couvercles bien  
dégagés

La Municipalité peut vous offrir des conseils techniques sur des aménagements permettant de garder vos couvercles dégagés de façon permanente.

### CONTRAT D’ENTRETIEN

Tout propriétaire d’un STSA ou d’un système de traitement tertiaire a l’obligation de souscrire au contrat d’entretien annuel du fabricant conformément à l’article 3.3 du *Règlement sur l’évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*.

### NETTOYAGE PRÉFILTRE

Lorsque la fosse septique comporte un préfiltre, celui-ci devrait être nettoyé au moins deux (2) fois par année. Le colmatage du préfiltre est une cause fréquente de refoulement des eaux usées. Le préfiltre est accessible via le 2<sup>e</sup> couvercle de la fosse et doit être retiré pour être rincé.

Figure 4 :  
Nettoyage du  
préfiltre



### VIDANGE DES FOSSES SCELLÉES

La vidange des fosses scellées n’est pas prise en charge par la Municipalité. Il importe au propriétaire de s’assurer de faire vidanger la fosse scellée aussi souvent que nécessaire et de façon à éviter tout débordement des eaux usées à l’environnement sous peine d’amende de 500 \$.

### CONSOMMATION D’EAU

Réduire votre consommation d’eau permet d’améliorer l’efficacité de l’installation septique parce que l’eau y séjourne plus longtemps et les micro-organismes ont plus de temps pour traiter les eaux usées.

Assurez-vous que le retour d’eau de votre adoucisseur d’eau n’est pas raccordé à votre installation septique, car le sel en trop grande quantité peut endommager l’installation.

Ne jetez pas dans l’installation septique des nettoyeurs et des produits chimiques tels que de l’eau de Javel, de la peinture, des solvants et désinfectants via l’évier ou la toilette.

Évitez aussi de jeter des substances qui se décomposent difficilement comme les huiles, les graisses, les tampons, les cheveux, les essuie-tout, certaines marques de papier de toilette, etc. Les broyeurs à déchets installés sous l’évier sont également à éviter.

Ces produits risquent de ralentir, voire détruire, l’action bactérienne qui est nécessaire au bon fonctionnement de votre installation septique. Ils peuvent aussi colmater le champ d’épuration. Le phosphore contenu dans les produits nettoyants peut rejoindre les plans d’eau favorisant la croissance d’algues et altérant la qualité de l’eau et de l’habitat des poissons. Le choix des produits que vous utilisez a donc un impact important. L’utilisation d’additifs pour la digestion des boues de la fosse n’est pas recommandée par le ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.



Pour en savoir plus, consultez la section *Eaux usées des résidences isolées* du site Internet du ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

# Orford

MUNICIPALITÉ DU CANTON D’ORFORD  
2530, chemin du Parc, Orford (Québec) J1X 8R8  
Tél. : 819 843-3111 / Sans frais : 450 532-3272  
canton.orford.qc.ca  
facebook.com/MunicipaliteOrford